

# Compte-rendu du Conseil Municipal de St Frézal de Ventalon du 12 février 2013

## **Présents :**

Mmes : Anne Marie DIDIER, Isabelle DUQUENNE, Marie-Christine LIEBER, SALMERON Fabienne

MM. : Jean Claude LIEBER, Maire, Jacques HUGON, Alain VENTURA, Adjoint  
Philip COVELLI, Marc GOURDON, Maurice JEANNET, Erwin WARMERDAM

Secrétariat : F. Salmeron, M. Jeannet

**1° Le conseil approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 17 décembre 2012**

## **2° Réforme de l'Education Nationale et rythmes scolaires**

La circulaire reçue par M le Maire et un entretien avec l'inspectrice l'E.N. proposent l'ouverture de l'école le mercredi matin et une tranche horaire de 45 minutes d'activité périscolaire chaque jour, qu'on peut situer soit en début soit en fin d'après-midi, activité à la charge de la commune.

En ce qui concerne les nouveaux horaires le conseil remarque que l'ouverture d'une demi-journée le mercredi obligerait les enfants éloignés de l'école à un nouvel aller retour de deux heures en transport scolaire. Par ailleurs en situant l'activité périscolaire entre midi et deux heures, il faudrait réaménager l'ensemble des transports scolaires sur une sortie plus tôt dans l'après-midi. Et on risque de voir s'installer de l'absentéisme sur cette demi-journée.

En ce qui concerne l'organisation par la commune de l'activité journalière, on voit mal comment on pourrait embaucher du personnel sur un tel horaire. Compte tenu des effectifs il nous faudrait deux encadrants. L'Education Nationale nous promet une participation de 1000 € bien insuffisante pour rémunérer le personnel nécessaire.

Tout en partageant les objectifs poursuivis par la réforme proposée, le conseil demande que son application soit reportée en 2014 pour qu'on puisse entre temps reconsidérer son organisation notamment dans les zones rurales.

## **3° Travaux de L'Arbousset.**

**Aspect financier :** La reprise du plan pour aménager deux appartements T3 au lieu d'un T2 et d'un T3 nous a conduits à augmenter le coût des travaux de près de 40.000 €. Les dossiers des subventions acquises ont été déposés sur le premier montant. On ne peut y revenir. De nouvelles aides ont été demandées sans succès. M. le Maire se propose d'activer la vente de terrains communaux (voir plus bas) pour avoir les fonds nécessaires. On peut aussi éventuellement étudier le déclenchement de nouveaux emprunts si celui que nous avons déjà au titre du PLS le permet. Il serait peut-être possible d'isoler des travaux d'aménagements extérieurs du reste des lots et de chercher des subventions pour cette partie-là.

**Avancement des travaux.** Ces derniers doivent commencer sous peu. L'objectif étant de pouvoir commencer les locations en septembre prochain.

#### **4° Vente de terrains communaux.**

##### **Parcelles de l'Ayrolle.**

1. Le conseil décide de mettre en vente l'ensemble des lots au prix de 25 € le m<sup>2</sup> soit à 75 525 € sans prise en charge de la viabilisation. Cependant, les nouvelles maisons pourront être collectées dans le système d'assainissement général.
2. Une étude sera menée en outre, afin de connaître le coût éventuel d'une vente des terrains viabilisés par la commune. Dans ce cas, la séparation cadastrale des lots devra être menée à bien selon les conseils de Monsieur BOYER, architecte. Une nouvelle évaluation des prix devra être faite dans ce cas.
3. Le conseil insiste pour qu'un cahier des charges soit étudié et son application particulièrement suivie.

##### **Parcelle du Temple.**

Le conseil décide de mettre en vente ce terrain de 1480 m<sup>2</sup> au prix de 35 € le m<sup>2</sup> soit 51 800 €.

Le conseil engage ces démarches de vente pour financer les travaux de l'Arbousset mais il pourra les reconsidérer si entre temps d'autres ressources financières sont trouvées.

En effet plusieurs questions sont restées ouvertes :

- Le principe de la vente à l'Ayrolle est acquis depuis plusieurs mois, mais la vente globale qui nous éviterait toutes les démarches de vente pour chaque lot, offre-t-elle suffisamment de garanties quant au respect d'un cahier des charges ?
- Ne devrions-nous pas garder la parcelle du Temple pour l'intégrer à un projet plus vaste ?

##### **Changement de l'éclairage public pour des économies.**

Le Syndicat Départemental d'Équipement et d'Électrification va procéder au remplacement des systèmes d'éclairage public anciens par des installations plus économiques : Pénens Haut (2 lampes) Conches (1) L'Ayrolle (7) La Cure (1) Le Géripon (3) Ce syndicat a choisi les sites à changer.

Subventions : FEDER (Europe) 50 % Région : 20% reste à notre charge : 2072 €

##### **Le SIVOM cantonal.**

Suite au rattachement de Vialas à la communauté de Communes des Hautes Cévennes (Gard), le SIVOM ne s'occupera plus du transport à la demande (3 personnes pour notre commune). Le Conseil décide donc de lui retirer cette responsabilité qui sera transférée à la Communauté de Communes Des Cévennes au Mont Lozère.

##### **Association Le Passage**

Le Conseil prend une délibération pour défendre le maintien de l'activité de l'association Le Passage (Lieu de Vie pour enfants de la protection de l'enfance) sur le site du Salson.

**Comptes 2012 Le conseil approuve à l'unanimité les comptes suivants :**

COMPTE	Recettes 2012	Dépenses 2012	Solde 2011	Fin 2012
AEP (eau) Exploitation	28 431,77	26 650,84	4 008,08	+ 5 789,01
AEP Investiss.	20 038,07	15 044,74	32 684,11	+ 37 677,44
Budg communal fonctionnement	277 272,31	227 572,36	16 437,22	+ 66 137,17
Budg communal. Investissement	101 915,34	96 710,26	- 36 916,26	- 31 711,18
Ecole	45 581,71	46 040,61	470,05	+ 11,15
<b>Logement Social</b> fonctionnement	0,13	0		+ 0,13
Logement Social Investissement	0	1 286,44	0	- 1286,44

AEP (service de l'eau) Il y a des travaux sérieux à engager.

Budget communal fonctionnement : En fin d'exercice on bascule généralement les soldes positifs du fonctionnement à l'investissement pour assurer des travaux insuffisamment subventionnés.

Logement social Il s'agit d'un compte obligatoire affecté à l'aménagement et au fonctionnement de la maison de l'Arbousset.

La séance est levée à 20 h 35